A la Reine de la
Gr. Bretagne Madame
8. Fb. 681.

J'ay receu à Vaucouleurs le commandement
que V. M. a plu me faire de
par mon Fils, que j'eusse à avoir soin de la
Princesse Royale sa Fille. et ma conscience
me tesmoigne, que je me suis acquitté de ce
debvoir tant qu'il m'a été possible. Mais
je crains d'ailleurs, que la malice du monde
aura travaillé jusques à la donner de fort
contraires impressions à V. M. Ce qui
m'a fait resoudre à me presenter comme en
personne devant V. M. pour luy rendre compte
de quel pied je me suis mis à luy obeïr. Je
La supplie très-humblement de permettre que ce
discours l'en informe. Il se rapporte, pour la
plus part, à ceux que j'ay eu l'honneur de faire
à Monsieur Colbert, sur le subject de nos
malheureuses divisions. Dont Vigoureux, qui est
déjà tant fauteur de préjudices à cette Illustre
Maison, estoit affligée d'ailleurs. / V. M.
y verra, s'il luy plaist, comme je suis tiché
que le plus salutaire moyen adviz qui se puisse
donner à la Princesse Royale, dans l'estat où
elle est reduite, c'est de se faire le plus
tost qu'il sera possible, le plus puissant, le plus considerable, et le plus
uni avec ses Meilleurs amis, et qu'il n'y ait
point de pretexte, qui puisse donner à Monsieur,
qui ne soit aussi sensible que imaginaire,
Si V. M. trouve à redire à cette maxime,
que tout Esprit desinteressé prendra pour juge la
plus salutaire de part et d'autre, je tiendray
à beaucoup de grace qu'il luy plaise m'en

Madame, de V. M. tres humble, tres obeïssante, et tres fidelle servante